



Paris, le 23 janvier 2024

Monsieur Gabriel ATTAL  
Premier Ministre  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

**Objet : préavis de grève national le 1er février 2024**

Monsieur le Ministre,

Parce que la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale, parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour toutes et tous, le syndicat SUD Collectivités Territoriales, constatant que nos positions ne sont pas entendues et que nos propositions ne sont pas prises en compte, appelle toutes et tous les agent-es des écoles de la Fonction Publique Territoriale (ATSEM, agent·e·s techniques, animateur·rice·s...) à une journée de mobilisation **le 1er février 2024**.

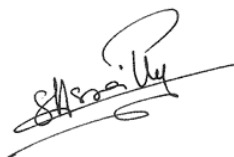
Ce préavis s'inscrit aussi dans une volonté de porter les revendications populaires pour le partage des richesses, la justice sociale et fiscale, la lutte contre la fracture territoriale induite par vos logiques de rentabilité et de marchandisation de nos services publics. C'est pourquoi la Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève le **1er février 2024 à partir de 00h01 jusqu'à 23H59**(ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés). Il concerne tou·te·s les agent·e·s titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

### **SUD Collectivités Territoriales revendique :**

- Une augmentation immédiate et conséquente de 400 € pour toutes et tous et pour obtenir le traitement de base à 2000 € net ;
- La valeur du point d'indice indexée sur l'inflation ;
- La fin des inégalités salariales, notamment femmes/hommes ;
- Retour au départ à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités et 55 ans à taux plein pour les métiers pénibles ;
- Un nouveau plan massif de titularisation des contractuel·les, de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- L'abrogation de la loi « transformation de la Fonction Publique » et de ses décrets ;
- L'embauche massive de personnel pour assurer un service public de qualité ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- Passage en catégorie B du cadre d'emplois des ATSEM ;
- Recrutement d'agent.e.s techniques permettant d'assurer les missions et les remplacements en nombre suffisant

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Fédérale



Sylvie Assailly-Brizio